

La recette du Monsieur Université et Recherche de Sarkozy Universités : les trois clés de l'excellence

C'est en Californie que cet universitaire discret mais très influent auprès du président a trouvé l'établissement public de ses rêves. Il plaide pour diversifier les facs mais nie que cela créerait une université à deux vitesses

Valérie Pécresse dit que sa loi sur l'autonomie n'est que la première pierre d'un édifice destiné à refonder les relations entre universités, recherche et grandes écoles. Le sujet est si sensible que la ministre marche sur des oeufs. Mais il faut savoir que la philosophie de ce chantier doit beaucoup à un homme de l'ombre, peu connu mais très écouté de Nicolas Sarkozy qui l'a fait entrer dans le cercle restreint de ses conseillers : Bernard Belloc, ancien président de l'université de Toulouse-I et ancien patron de la Conférence des Présidents d'Université.

Ce brillant universitaire a contribué à un fait peu connu, hormis des initiés : la notoriété mondiale de l'université de Toulouse-I dans le domaine de l'économie. Il n'en est pas l'initiateur : c'est une sommité, Jean-Jacques Laffont - aujourd'hui décédé -, auquel il rend constamment hommage, qui est à l'origine du décollage de Toulouse-I, que certains appellent TSE - «Toulouse School of Economics» - pour marquer l'ambition de rivaliser avec la célèbre London School of Economics. Objectif que caresse également l'École d'Économie de Paris, récemment créée à l'initiative de l'économiste Thomas Piketty. Certains disent que Laffont était nobélisable en économie. La tradition se poursuit à Toulouse-I puisque son chercheur Jean Tirole recevra le 19 décembre la très prestigieuse médaille d'or du CNRS, qu'un seul économiste a décroché avant lui, le Nobel Maurice Allais.

Belloc ne se gêne pas pour rappeler ce qui fut selon lui à l'origine de ce succès : lassé d'attendre de l'argent public, Laffont avait convaincu ses chercheurs d'aller signer des contrats dans le privé. Ce qu'ils firent avec succès. La Fondation Jean-Jacques Laffont, prochainement inaugurée à Toulouse, sera dotée d'un capital considérable. Un signal fort pour marquer l'importance du financement de la recherche par le privé, très en retard chez nous. «Voyez *Albert Fert, Nobel de physique 2007 : il dirige un centre de recherche commun à Paris-XI, au CNRS et à Thales*», souligne Belloc. Sa ténacité et sa pugnacité, jointes au succès de Toulouse-I, ont fini par séduire des politiques. Dès 2000, il est au lancement du processus de Bologne qui a mené à l'harmonisation européenne des diplômes (LMD) et, président de la CPU, il réclame l'autonomie, qui sera effective sept ans plus tard. En 2006, «très séduit par le projet bien argumenté de Nicolas Sarkozy sur l'université et la recherche», il devient conseiller à l'Élysée après une mission à Pékin. Il rêve que se crée un *think tank* de la relation enseignement-recherche-innovation, sur laquelle il existe de nombreuses convergences gauche-droite.

Le Nouvel Observateur. - *Vous êtes l'auteur d'une analyse montrant que l'université publique californienne fait réussir plus d'étudiants que la nôtre, avec des coûts de scolarité raisonnables tout en excellant en recherche. N'est-ce pas une provocation de proposer l'université américaine comme modèle ?*

Bernard Belloc. - En 2004, au cours d'une année sabbatique, j'ai découvert que le cas californien est très intéressant et qu'il faut faire abstraction de toute idéologie pour constater un fait vérifiable : l'université publique californienne fait réussir plus de jeunes que la nôtre (1), avec des coûts de scolarité raisonnables pour les résidents, plus de la moitié des étudiants étant boursiers. Certes, toutes les universités américaines ne fonctionnent pas ainsi. Sur la côte Est, celles de la Ivy League ont souvent des coûts élevés et une ouverture sociale moindre, Mais presque toutes ont d'impressionnants systèmes de bourses au mérite qui font qu'un élève brillant au lycée mais fauché a toutes les chances d'intégrer une bonne université. La première leçon, c'est que l'on ne doit pas parler - pour éventuellement en faire un épouvantail - de «système universitaire américain», et encore moins de croire qu'il est privé : plus des trois quarts des jeunes Américains sont dans des facs publiques qui font plus que bonne figure face aux poids lourds privés. Il n'y a pas un seul système mais presque autant que d'États. Celui de Californie, qui a donné naissance à l'économie de la connaissance et à l'une des zones les plus innovantes du monde, mérite qu'on l'analyse de près.

N. O. - *Quelle est la thèse de votre travail ?*

B. Belloc. - Il est devenu impossible à une seule et même université d'exceller dans tous les compartiments. D'un côté, la massification de l'enseignement supérieur exige de très gros efforts sur les premiers cycles avec des moyens d'encadrement lourds. Il faudrait pouvoir investir autant pour un jeune en licence que pour un jeune en IUT D'autre part, l'impératif de développer à fond la recherche, pour nourrir une économie d'innovation, oblige à recruter des enseignants chercheurs qui n'ont pas le même profil que ceux capables de faire réussir les jeunes en premier cycle. J'affirme que chacune de ces missions est devenue si complexe qu'il n'est plus possible à une même université d'exceller dans tous les domaines. Les Californiens ont résolu le problème en instituant un système à trois composantes : d'excellentes facs de premier cycle, qui mènent une bonne proportion de leurs jeunes vers une autre série

de facs spécialisées dans les masters, lesquelles peuvent propulser leurs meilleurs éléments dans des universités de recherche, dont le modèle est Berkeley qui figure dans le top mondial en recherche. Il est capital pour un pays d'être doté d'universités de recherche. C'est ce que les Allemands viennent de décider en votant des supercrédits à une dizaine de leurs universités. Ce qui me navre, c'est que le système français marche un peu à l'envers : les meilleurs éléments du lycée vont vers les grandes écoles où la formation par la recherche n'est pas assez développée. C'est un vrai handicap pour l'économie.

N. O. - *Pire qu'une université à deux vitesses, vous prônez donc une université à trois vitesses ?*

B. Belloc. - Il est stupide de parler de «vitesses» : c'est l'excellence qui compte. Et avec les moyens que nous avons promis aux universités, chacune peut se créer une «niche» dans laquelle elle peut exceller. Qui peut soutenir que ce n'est pas noble de faire réussir en masse dans les premiers cycles ? Et d'acquérir une réputation dans ce domaine ? Nous avons créé des Près, les pôles de recherche et d'enseignement supérieur, qui sont des structures permettant de mutualiser les moyens et synergies entre plusieurs universités. L'université de Perpignan peut bénéficier de la force de celle de Montpellier, idem pour Chambéry et Grenoble, Angers et Nantes, etc. Les Près peuvent être d'excellents outils pour fédérer les établissements sans perdre la dynamique des plus entreprenants. Ainsi il n'y aura pas de «petite» et de «grande» université, mais des domaines d'excellence différents.

N. O. - *Votre travail sur le modèle californien a-t-il intéressé les politiques ?*

B. Belloc. - Ce que j'écrivais à l'époque, entre 2004 et 2005, intéressait beaucoup de monde à l'étranger mais pas en France. Jacques Chirac n'était pas passionné par le sujet et ne saisissait pas l'enjeu sur le long terme. Dans les cabinets ministériels, mon travail était accueilli avec une indifférence polie, ce qui d'ailleurs m'importait fort peu. La Fondation pour l'Innovation politique avait très bien accueilli ce travail, Richard Descoings et la chercheuse Christine Musselin, à Sciences-Po Paris, également. Valérie Pécresse m'avait dit, avec une prudence que je comprends : *«J'aimerais mieux un exemple européen que nord-américain.»* En fait, c'est l'Allemagne qui est en train de devenir pour nous un exemple européen très intéressant à tous égards.

N. O. - *Et comment la gauche reçoit vos suggestions ?*

B. Belloc. - La loi sur l'autonomie reprend la quasi-totalité des propositions qu'avait faites un très bon expert de gauche, Alain Claeys. Pourtant, la gauche a voté contre cette loi... Je sais aussi que des économistes de gauche comme Philippe Aghion, professeur à Harvard, Jean Pisani-Ferry ou Thomas Piketty partagent beaucoup de mes vues. Sans parler de Claude Allègre dont je pense qu'il n'est pas très éloigné de ces idées. En général, les critiques portent sur le manque d'argent. Moi, je réponds que ce n'est pas l'argent qui fait les projets mais les projets qui font venir l'argent, même si je reconnais qu'un effort particulier doit être fait par la nation pour son enseignement supérieur.

Ce qu'elle fait d'ailleurs, puisque, dans le projet de budget 2008, jamais on n'a observé une telle croissance des moyens mis à la disposition de l'enseignement supérieur et de la recherche : 1,8 milliard d'euros ! Nous avons évité les fausses solutions de la sélection et de l'accroissement massif des droits d'inscription, ce qui nous est d'ailleurs souvent très vertement reproché par notre propre camp, et aussi, je dois le dire, à ma grande surprise, par des collègues proches du Parti socialiste. Je crois que nous avons vraiment mis en place les structures pour que notre université change de siècle.

(1) Une synthèse de l'enquête de Bernard Belloc est consultable sur www.nouvelobs.com

Patrick Fauconnier

Le Nouvel Observateur



Tribunes

Rechercher

Mots-clés

OK

[Actualités](#) | [Éditions spéciales](#) | [Dossiers](#) | [Guide Télé](#) | [Automobile](#) | [Forums & Débats](#) | [Newsletters](#) | [Annonces](#) | [Opinions](#) | [International](#) | [Politique](#) | [Société](#) | [Environnement](#) | [Economie](#) | [Social](#) | [Sciences](#) | [Médias](#) | [Sports](#) | [People](#) | [Culture](#)
[Commentaires](#) | [Tribunes](#) | [Edits](#) | [3 questions à...](#) | [Chroniques](#) | [Interviews](#) | [Analyses](#)

À la Une < [Opinions](#) < [Tribunes](#)



LA QUESTION UNIVERSITAIRE

L'idéal universitaire de Bernard Belloc



par **François Bon**

(maître de conférences, université de Toulouse-II),

Sandrine Costamagno

(chargée de recherche, CNRS),

Nicolas

Valdeyron
(maître de conférences, université de Toulouse-II)

Commentaires de l'entretien accordé au *Nouvel Observateur* ([Universités : les trois de l'excellence](#), entretien de Bernard Belloc avec Patrick Fauconnier, n° 2246, 22-28 novembre 2007, p. 50-52)

DANS le dernier numéro du *Nouvel Observateur*, Bernard Belloc, conseiller auprès de Nicolas Sarkozy sur la question des universités (et auteur en octobre 2003 d'un influent rapport sur le sujet, réalisé à la demande de Luc Ferry), a accordé un entretien dont le grand mérite est d'explicitier, non le détail de la loi « Libertés et responsabilités des universités », mais les retombées que l'un de ses principaux instigateurs en attend. En écho avec les déclarations faites par la Ministre Valérie Pécresse qui a présenté cette loi devant l'Assemblée Nationale, cet entretien permet de dessiner le futur visage de l'université française à l'issue de l'application d'une réforme s'inscrivant dans le prolongement du processus de Bologne et dont elle constitue, en quelque sorte, l'aboutissement logique et le couronnement. Or, c'est bien de cette feuille de route dont nous avons besoin afin de mesurer les attentes du gouvernement et de se faire une idée des résultats auxquels il souhaite parvenir : celle d'un remembrement de l'enseignement supérieur français permettant de faire émerger, parmi les quatre-vingt cinq établissements universitaires que compte aujourd'hui notre pays, dix "universités de recherche" répondant à des standards internationaux.

Parvenir à renouveler de la sorte le paysage des universités françaises ne peut se faire sans sacrifices et il faut donc se résoudre à considérer que ce qui est souvent qualifié, non sans malice, d'« autonomie des universités », soit le moyen choisi pour que s'opère le tri entre toutes et pour que s'exerce une concurrence acharnée entre celles prétendant appartenir à ce groupe d'élite. Toutefois, Bernard Belloc se défend de l'instauration d'une université à deux vitesses. A l'instar du modèle californien, il plaide plutôt en faveur d'une complémentarité des établissements entre eux : certains (les plus nombreux) auront en charge la formation des premiers cycles (Licence), d'autres (un peu moins nombreux) prendront le relais en second cycle (Master), les troisièmes parachevant l'œuvre au niveau du Doctorat. En fait, cette fusée à trois étages a peu de chances de faire un long voyage dans le ciel français : dans la plupart des filières, le lien est trop fort entre le Master et le Doctorat pour imaginer qu'une délocalisation de ces deux cycles puisse réellement fonctionner, sauf en ce qui concerne les Master à destination exclusivement professionnelle, lesquels peuvent en effet ne pas être adossés à une école doctorale (mais ces Master-Pro sont, de toute façon, déjà menacés). Il est vrai que, pour la communauté universitaire, cette question des Master est délicate et l'on comprend les précautions prises par Bernard Belloc à son égard : les universités viennent à peine de les mettre en œuvre et beaucoup d'efforts ont été consentis dans cette réforme d'envergure pourtant réalisée à moyens constants. Il peut donc légitimement craindre l'agacement de nombreux enseignants face à la perspective de voir disparaître un grand nombre de ces filières dans un proche avenir. Cependant, si l'on suit son raisonnement, le tri parmi elles est inéluctable et il faut envisager que, à termes, les universités se

répartissent en un certain nombre de centres universitaires, consacrés à la formation en Licence, et dix universités de recherche qui offriront des cycles longs. Les premières auront trois ans, le temps de la Licence, pour développer une professionnalisation de la majeure partie de leurs étudiants. Sans doute est-ce d'ailleurs par cette voie, si toutefois ces universités parviennent à se créer une « niche » de spécialité (pour reprendre les termes de cet entretien) parmi leurs filières actuelles, qu'elles pourront conserver un cycle long, intégrant la poursuite de certains de leurs propres étudiants en Master puis, éventuellement, en Doctorat. Les autres étudiants seront sensément aptes à intégrer le marché du travail après trois ans passés sur les bancs de ces universités, un petit nombre se voyant proposer d'intégrer l'une des universités de recherche afin de poursuivre leur formation.

Effectuons un rapide calcul : que représente, concrètement, la mise en place de dix universités de recherche ? Si l'on admet que la moitié d'entre elles seront à Paris ou dans sa proche périphérie – il est probable en effet que la capitale détienne un pôle d'excellence dans chacun des grands domaines que sont les mathématiques, les sciences de la terre et du vivant, les lettres et les sciences humaines, le droit et l'économie, la médecine, etc. – cela laisse au mieux cinq universités d'élite pour le reste du territoire français. En d'autres termes, même les dix plus grandes villes de notre pays ne peuvent être assurées de détenir une université comportant des filières longues, répondant aux critères internationaux de l'enseignement supérieur et de la recherche. Voici, d'ores et déjà, l'une des conséquences les plus importantes de cette réforme, revenant, au nom de la compétitivité et de la lisibilité internationales, sur plusieurs décennies de politique d'aménagement du territoire et de lutte contre le fameux « Paris et le désert français » !

Un autre aspect mérite d'être souligné : jusqu'à présent, l'esprit de l'enseignement universitaire réside dans la dimension de recherche dont il est doté et c'est d'ailleurs la raison pour laquelle les étudiants trouvent face à eux, et ceci dès la première année de Licence, des enseignants qui sont également des chercheurs. Cela ne signifie pas que la vocation unique de l'université soit seulement de préparer les étudiants à entreprendre un cycle long, au mépris de tout autre débouché, mais que l'enseignement reçu par chaque étudiant, quelle que soit sa durée, intègre cette dimension de recherche. Voici la marque de fabrique de l'université, son idéal pédagogique : le développement d'un esprit critique qui est fait, lui, de liberté et de responsabilité, une conviction qu'il n'est de connaissances qui ne soient le fruit d'un cheminement intellectuel. Cet idéal, seul un cercle restreint d'universités en sera porteur à l'avenir et Bernard Belloc est d'ailleurs très clair sur les futures attributions des formateurs auxquels les étudiants seront confiés : certains enseignants, en fait la majorité, seront spécialisés dans l'aide à la réussite en Licence. Ceci signifie qu'ils seront peu ou prou coupés de la recherche, laquelle débute de façon concrète en Master et, qui plus est, dans son esprit, au sein d'autres universités. Ces dernières, précisément dites de recherche, demeureront les seules habilitées à accueillir des enseignants dotés des moyens de la pratiquer. De telle sorte qu'il n'y aura donc pas, en effet, des universités à deux vitesses. Il y aura dix universités, au sens où l'on entend encore ce mot aujourd'hui, et un ensemble de collèges d'enseignement supérieur.

Alors, nous direz-vous, pourquoi certains universitaires, parfois parmi les plus prestigieux, s'expriment-ils en faveur de cette réforme ? Pensent-ils que Bernard Belloc se trompe lorsqu'il émet de telles attentes vis-à-vis de son application ? Peut-être, mais sans doute pensent-ils avec lui que les sacrifices que comporte cette réforme sont le prix à payer afin d'assurer notre rayonnement international. Qu'elle est indispensable afin de faire se rencontrer l'université et la société telle qu'elle est aujourd'hui, ou du moins telle qu'on la croit être. Et tant pis si la plupart des étudiants penseront être à l'université alors que celle-ci leur échappera dans son essence — et aussi, tout simplement, parce que l'université, la vraie, sera désormais souvent loin de chez eux. Quoiqu'il en soit, dans l'esprit de ceux qui défendent cette réforme, le constat est dressé que le pari d'une université ouverte à tous, tel que la France l'avait fait depuis plusieurs décennies, est perdu. Nous n'aurions plus les moyens de cet idéal. Pourtant, cette question des moyens est avant tout le reflet de choix politiques, ce que Bernard Belloc exprime à sa manière lorsqu'il déclare que "ce n'est pas l'argent qui fait les projets mais les projets qui font venir l'argent". Mais ne nous méprenons pas, dans le vocabulaire

d'aujourd'hui, la culture de projet et l'idéal de la culture sont deux choses bien différentes.

François Bon (maître de conférences, université de Toulouse-II),
Sandrine Costamagno (chargée de recherche, CNRS) et
Nicolas Valdeyron (maître de conférences, université de Toulouse-II)



Vous n'êtes pas identifié, votre commentaire apparaîtra après modération .

Pseudo

> Régissez à l'article

Vous êtes inscrits, identifiez-vous et réagissez en direct

e-mail

mot de passe

> identification

- › S'inscrire pour réagir en direct
- › Vous avez oublié votre mot de passe

› **Conditions de modération**